



COLETTE *Ellena*

« MÊME SI C'EST LENT, IL Y A UNE AVANCÉE SUR LA PERCEPTION DU RÔLE DES FEMMES ET UNE PRISE DE CONSCIENCE SUR LE HARCELEMENT PSYCHOLOGIQUE, PHYSIQUE ET SEXUEL AU « TRAVAIL », EN MILIEU ASSOCIATIF OU SPORTIF. »

MUTUELLE

FONDATION

ASSOCIATION

DROITS DES FEMMES

Depuis 2015 : Présidente du fond de dotation, puis de la fondation Solimut Mutuelle de France

2018 : Elue, administratrice de la CRESS PACA

1986 – 2010 : Carrière dans les Finances Publiques en tant que Comptable de Collectivités Territoriales « contrôleur principal du Trésor »

2005 : Licence de droit administratif, Aix-Marseille en cours du soir

File d'un père cheminot et d'une mère au foyer, Colette Ellena s'affirme très tôt en opposition au rôle assigné aux femmes dans les années 60. Pour elle, "la place des femmes n'était pas derrière les fourneaux". Après avoir obtenu une licence de droit administratif à Aix-Marseille, Colette Ellena réussit le concours de contrôleur du Trésor Public. Elle fera toute sa carrière dans ce service. Elle accompagne des collectivités locales dans leur gestion, des entreprises dans leurs démarches de recouvrement tout en portant une attention particulière aux administrés et aux personnes en les conseillant à surmonter très souvent leurs difficultés quotidiennes financières. En parallèle, elle adhère à la même mutuelle que ses parents, la Mutuelle des Travailleurs de Port de Bouc (13). Connaissant des administrateurs, elle assiste aux conseils d'administrations et à leurs débats ce qui motive sa décision de s'y engager. Elle fait alors face à un environnement mutualiste encore majoritairement masculin, ce qui ne l'empêche pas de devenir présidente de la mutuelle de Port de Bouc en 1989 et de rester pendant encore vingt ans. En 2001, elle agit en faveur de la fusion avec la Mutuelle de France Sud qui deviendra Mutuelle France Plus puis Solimut Mutuelle de France. Au cours de sa vie, Colette Ellena s'est constamment engagée pour les droits des femmes et contre le sexisme, notamment au travers de son soutien à la légalisation de l'IVG et à la parité dans les instances décisionnelles de l'ESS. Elle participe activement à la commission Egalité Femmes/Hommes de la CRESS PACA.



ENGAGEMENT DANS L'ESS

ENGAGEMENT DANS L'ESS : FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE

Aujourd'hui, Colette Ellena est présidente de la Fondation Solimut Mutuelle de France, sous l'égide de la Fondation de l'Avenir. La Fondation porte plusieurs projets, notamment l'ONCOPAD depuis 2019 avec l'institut Clara (Cancéropole Lyon, Rhône Alpes) projet portant sur la prise en charge thérapeutique oncologique des personnes âgées notamment en EHPAD.

Chaque année les prix de la Fondation Solimut Mutuelle de France, récompense quatre associations œuvrant pour la réduction des inégalités d'accès aux soins et l'accompagnement des populations en rupture de soins. OXANCE, une structure de santé gérant les centres de santé des Mutuelles de France, parraine les associations qui le souhaitent, dans l'accompagnement des populations vulnérables.

Depuis 2022, la Fondation Solimut Mutuelle de France anime un projet avec la Fondation de la Croix Rouge sur l'accès aux soins des personnes déplacées et notamment l'Ukraine (population essentiellement composée de femmes, de personnes âgées, d'enfants et adolescents). La région PACA est en effet un territoire marqué par une forte immigration et des conditions d'accueil insatisfaisantes, entraînant une faible prise en compte des besoins de santé de ces populations.

ENGAGEMENT ESS : ADMINISTRATRICE DE LA CRESS PACA

En 2018, Colette Ellena entre au conseil d'administration de la CRESS PACA dans le collège des fondations et fonds de dotations.

Parallèlement, elle accompagne auprès d'une plateforme du Territoire, des jeunes entrepreneuses et entrepreneurs dans leur création d'entreprise afin de déterminer si leurs projets sont viables et complémentaires d'autres activités existantes de l'ESS en région PACA.

La CRESS PACA, dont le conseil d'administration est paritaire, a créé en 2019 une commission égalité femmes-hommes qui travaille avec les associations œuvrant pour les droits des femmes et contre le sexisme dans la région. Elle participe à des webinaires ([que vous pouvez regarder ici](#)) afin de faire connaître les différentes problématiques et solutions apportées par ces associations membres, dont les résultats finissent par se concrétiser : "Même si c'est lent, il y a une avancée sur la perception du rôle des femmes et une prise de conscience sur le harcèlement psychologique, physique et sexuel au « travail » mais aussi dans le milieu associatif et dans le sport.



COMBATS

L'EGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LES ASSOCIATIONS

Au fil de ses engagements, Colette Ellena est confrontée à de nombreuses associations œuvrant pour les femmes mais présidées par des hommes, alors qu'un nombre conséquent de femmes très capables et investies dans ces organisations y occupent des postes de moindre responsabilité. Elle s'engage en 1989 dans une association, les AMIS de la Médecine Sociale, qui agit en faveur d'une médecine sociale de qualité, un accès aux soins pour tous et où les médecins dans les centres de santé mutualiste ont une approche plus globale du traitement des causes (sociales, genrées, territoriales, environnementales) de la maladie. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à s'investir dans ces associations de « défense de la santé » et tiennent de plus en plus des rôles prépondérants.

En quelques années, Colette Ellena observe des évolutions positives en matière d'égalité au sein des gouvernances associatives mais il reste encore des progrès à faire : "On demande beaucoup plus à une femme qu'à un homme, on lui demande constamment de faire ses preuves et on hésite souvent à donner des responsabilités à des femmes même si elles sont très capables."

LA LÉGALISATION DE L'AVORTEMENT

Colette Ellena s'engage dans la lutte pour la légalisation de l'avortement dès 1973 et se confronte alors à l'incompréhension et aux oppositions de certaines femmes, notamment dans des régions où la religion est très présente et le droit à l'IVG considéré comme un tabou. En 1975, Colette Ellena se déplace à Paris pour soutenir Simone Veil dans sa présentation de proposition de loi à l'Assemblée nationale. A l'Assemblée les débats sont houleux mais la loi est largement votée. Colette Ellena rencontre Simone Veil, qu'elle respecte pour ses prises de positions sur les droits des femmes mais aussi en tant que première présidente de l'Union Européenne : "elle avait un parcours qui incitait à le poursuivre".

Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de



Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
septembre 2023

